

# CFDD-Info

## Contenu

<a href="#">Prêt vert</a>	2
<a href="#">Eco-conduite</a>	3
<a href="#">Rio+20</a>	3
<a href="#">EEAC conference</a>	4
<a href="#">Update Rio+20</a>	4
<a href="#">Journée DD 2011</a>	5
<a href="#">Actuallement</a>	5

## Dans ce numéro

Quel est l'avis du CFDD à propos du prêt vert, de l'éco-conduite et de la conférence Rio+20? Vous le trouverez dans ce numéro, avec également plus d'information sur la journée du développement durable.



## Avis sur le prêt vert

A la demande du secrétaire d'Etat Clerfayt, le CFDD a rédigé un avis dans le domaine de la fiscalité verte, concernant notamment le prêt vert (évaluation et extension éventuelle de ce système).

Le prêt vert est un prêt consenti à des particuliers, visant à financer des investissements économeurs d'énergie tels que le remplacement d'une ancienne chaudière, le placement d'un chauffe-eau solaire, de panneaux solaires photovoltaïques, de double vitrage, d'une isolation du toit, des murs ou du sol ou de vannes thermostatiques, la réalisation d'un audit énergétique...

Dans son avis, le CFDD plaide pour un prolongement du système des prêts verts, qui arrive à échéance le 1er janvier 2012. Cependant, le conseil demande de disposer de chiffres plus détaillés (répartition par mesures, par catégories de revenus ...) afin de pouvoir évaluer le système de manière approfondie. Il faut également une harmonisation du système avec les approches d'autres

niveaux politiques et avec des instruments complémentaires tel que le système des tiers-investisseurs.

*Cliquez ici pour le texte complet de l'avis:*  
[http://www.frdo-cfdd.be/DOC/pub/ad\\_av/2011/2011a13f.pdf](http://www.frdo-cfdd.be/DOC/pub/ad_av/2011/2011a13f.pdf)



L'assemblée générale du 23 septembre 2011



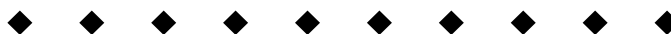
## Avis sur l'éco-conduite

Le secrétaire d'Etat Clerfayt a également demandé au CFDD si l'éco-conduite doit être soutenue par des mesures éco-fiscales. Dans son avis, le CFDD demande d'abord une évaluation des mesures fiscales mises en place par le fédéral pour encourager l'achat de véhicules émettant moins de CO<sub>2</sub>. Le conseil estime que l'éco-conduite doit être encouragée dans le cadre d'une stratégie plus globale, visant à rendre la mobilité plus compatible avec le développement durable, e.a. par une meilleure intégration de l'éco-conduite dans les processus de formation et dans

les examens liés à l'obtention du permis de conduire. En ce qui concerne la fiscalité, le CFDD est cependant d'avis que l'éco-conduite offre déjà plusieurs avantages et ne soutient donc pas à l'heure actuelle l'idée d'une incitation fiscale fédérale, favorable à l'éco-conduite.

*Cliquez ici pour le texte complet de l'avis:*

[http://www.frdo-cfdd.be/DOC/pub/ad\\_av/2011/2011a12f.pdf](http://www.frdo-cfdd.be/DOC/pub/ad_av/2011/2011a12f.pdf)



## Avis sur Rio+20

Vingt ans après le *Sommet de la Terre*, le Brésil accueillera en 2012 une nouvelle conférence de l'ONU sur le développement durable (CNUDD). Son importance est énorme, en tant qu'occasion unique de donner un nouvel élan, indispensable en vue d'un développement plus durable de notre planète. Cette année, le CFDD a déjà publié deux avis en préparation à la conférence, lesquels restent toujours en vigueur. En complément à ceux-ci, à la demande du ministre Magnette, le conseil a émis un nouvel avis constituant une contribution au point de vue de la Belgique quant aux objectifs et aux thèmes de la conférence de Rio.

Dans cet avis, le conseil fait des suggestions au gouvernement fédéral sur les deux thèmes principaux de Rio+20, à savoir d'une part l'économie verte dans le cadre du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, et d'autre part un cadre institutionnel pour le développement durable. Ainsi, le CFDD demande aux représentants belges et européens de plaider avec force en faveur d'une protection sociale de base sous forme de norme internationale, dans le cadre d'une transition juste vers une économie verte. Le Conseil souligne également l'importance d'instruments tels qu'une « taxe sur les transactions finan-

cières » et une « taxe carbone ».

En ce qui concerne la gouvernance, l'avis du Conseil contient une série de suggestions pour mieux intégrer l'idée du développement durable au sein des Nations Unies et de toutes les institutions internationales pertinentes. En outre, le CFDD demande que la Belgique plaide au sein de l'UE en faveur d'une approche et d'une vision plus ambitieuses pour Rio+20 que ce qui ressort de la communication de la Commission européenne en la matière. Finalement, le conseil souligne l'importance d'une bonne participation de la société civile dans le processus.



Il est aussi important de permettre à d'autres formes de participation et d'initiatives du bas vers le haut de s'exprimer, aux côtés de la participation organisée.

*Cliquez ici pour le texte complet de l'avis:*

[http://www.frdo-cfdd.be/DOC/pub/ad\\_av/2011/2011a11f.pdf](http://www.frdo-cfdd.be/DOC/pub/ad_av/2011/2011a11f.pdf)



# Conférence annuelle EEAC

Du 15 au 17 septembre, la conférence annuelle de l'organisation couplée des conseils de DD en Europe (EEAC) a eu lieu à Wrocław (Pologne). La conférence traitait des deux thèmes principaux de la conférence mondiale Rio+20: « l'économie verte » et « gouvernance du DD ». A cette occasion, l'EEAC a également publié un « statement » et des « background papers » sur ces deux thèmes. Ces docu-

ments ont été complétés et actualisés par un « Wrocław consensus », une déclaration signée par les participants à la conférence.

Vous trouverez tous ces documents, ainsi que les présentations faites lors de cette conférence, sur le nouveau site de l'EEAC : <http://www.eeac.eu/annual-conferences/wroclaw-2011> .



EEAC conference 2011



## Bulletin d'information Rio+20

Le CFDD continue à suivre le processus « Rio+20 », qui constitue « une opportunité unique de donner le coup de fouet nécessaire pour arriver à un développement plus durable de notre planète », comme le conseil l'a décrit dans son avis du 25 février dernier.

<http://www.frdo.be/DOC/pub/rest/Nummer%20004%20FR.pdf>

Dans ce cadre, le CFDD publie une lettre d'information à part : "Update Rio+20", dont vous trouverez le dernier numéro (septembre) ici:



## Journée du développement durable 2011

La « journée du développement durable » a lieu ce mois-ci dans les services publics fédéraux. Cette année, la Journée est placée sous le signe de l'alimentation durable.



mentaire durable. Le SPF DD organise une conférence "Comment nourrir 9 milliards d'êtres humains? Un système ali-

mentaire en crise" le 13 octobre, et présente le film « LoveMEATender » le 27 octobre. En outre, 14 restaurants du personnel veilleront tout particulièrement à la qualité des plats végétariens qui seront servis, et le SPP DD mène une campagne pour inciter les fonctionnaires à manger un repas végétarien une fois par semaine (voir la campagne « Jeudi jour végétarien »).

Plus d'information : <http://www.poddo.belgie.be/fr/content/journee-developpement-durable>



## Actuellement au Conseil

### La vision à long terme dans notre pays

Le cadre pour la politique de DD au niveau fédéral a été modifié l'année passée par la loi du 30 juillet 2010. Cette loi prévoit de doter la stratégie de DD d'une vision à long terme en tant que cadre pour les politiques. La vision à long terme devrait être adoptée par le gouvernement en octobre 2012 et pour la préparer, le ministre Magnette a créé un comité de pilotage composé des acteurs de la loi DD de 1997 (TFSD, CIDD, SPPDD, CFDD).

Au mois de juillet, le ministre Magnette a également demandé un avis du Conseil. Le CFDD propose d'organiser un exercice « vision à long terme » avec

ses membres, exercice qui mènerait à un avis reprenant les points de consensus ainsi que des pistes issues des différentes visions.

### Audition sur la politique climatique et les voitures électriques

Le 13 octobre (après-midi), le CFDD organise une audition avec Peter Wittoeck (SPF santé publique/ Environnement) sur l'état des lieux des négociations internationales sur le climat (notamment debriefing des réunions de Bonn et de Panama et préparation de Durban).

Pendant la matinée, une audition sur la mobilité électrique aura lieu avec la plateforme fédéral-Régions « Belgian Platform on Electric Vehicles ».



## Actuellement au Conseil

### Ondes radio et biocarburants

A la demande de la Ministre Onkelinx, le CFDD prépare un avis sur un projet d'AR relatif à la disponibilité d'information à l'attention des consommateurs concernant le débit d'absorption spécifique de l'énergie, relatif à la publicité pour les produits destinés au consommateur qui émettent des ondes radio et relatif à l'interdiction de mettre sur le marché des téléphones portables spécifiquement conçus pour les enfants.

Un autre projet d'AR établit des normes de produits pour les biocarburants, transposant en droit belge 2 règlements européens. Le CFDD prépare un avis en la matière à la demande du Ministre Magnette.

### Programme national de réforme

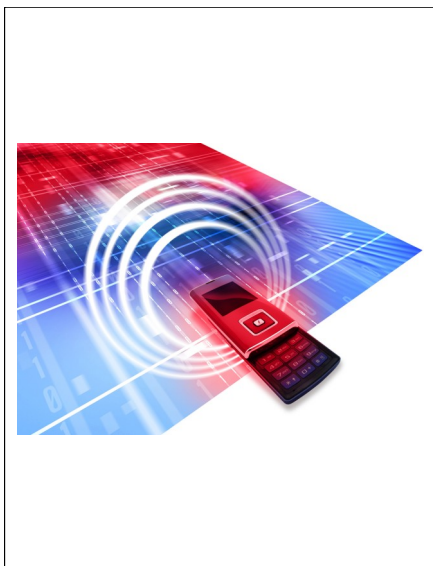
Le CFDD participe à la concertation sur le Programme national de réforme (PNR), que notre pays doit présenter dans le cadre de la stratégie EU2020.

Au mois d'avril, la Chancellerie du Premier ministre a présenté le PNR final pour notre pays. Le CFDD compte organiser pendant l'automne une audition avec des représentants du Premier ministre sur l'élaboration et la mise en œuvre de ce programme.

### Nanomatériaux

Un projet d'avis sur les nanomatériaux (demande du ministre Magnette) a été soumis à l'Assemblée Générale du 23/09.

Cependant, cette AG a décidé de ne pas rendre d'avis, vu le large dissensus par rapport au texte. Les différents groupes membres du CFDD vont rédiger chacun un document reprenant leur point de vue sur la question. Les documents seront envoyés ensemble au Ministre par le secrétariat.



Un avis sur les ondes radio est en préparation



## Actuellement au Conseil

### Prix développement durable pour la presse – édition 2011

Le Conseil remettra à nouveau son "prix développement durable pour la presse - CFDD". Cette année, le prix est destiné aux médias audiovisuels. Le Prix de la presse 2011 couronnera en effet des journalistes qui auront produit un programme radio, télévisé ou vidéo dans lequel le sujet aura été traité dans une perspective de développement durable. Les émissions candidates devront avoir été diffusées dans notre pays au cours de la période allant du 30 septembre 2010 au 31 décembre 2011.

Il y aura deux lauréats par groupe linguistique (FR/NL). Les lauréats seront nommés par un jury composé de spécialistes de la communication des membres du conseil. Les reportages visuels (TV, vidéo) et audio (radio) seront évalués séparément. La remise des prix par le président d'honneur du CFDD, S.A.R. le Prince Philippe, aura lieu en février 2012.

Par son "prix développement durable pour la presse", le CFDD veut souligner l'importance d'une approche intégrée dans les médias, en couronnant des produits journalistiques qui placent un thème dans un cadre plus large et donnent un éclairage critique sous différents angles.

Si vous avez vu ou entendu un reportage qui répond à ces critères, vous pouvez également nous le signaler

– nous prendrons alors contact avec l'auteur.

Vous trouverez plus d'information sur ce Prix et son règlement sur notre site [http://www.frdo.be/FR/fora\\_prix\\_presse.html](http://www.frdo.be/FR/fora_prix_presse.html)

### Enquête sur l'assise sociale

Tous les trois ans, le CFDD organise une enquête sur l'assise sociale du DD dans notre pays. Cette année-ci, l'enquête portera sur la perception du long terme dans le groupe des jeunes. Dans une première étape, une méta étude sera effectuée, portant sur les enquêtes qui ont déjà été réalisées en Europe et en Belgique sur les jeunes et leur vision du long terme.



Prix développement durable pour la presse 2011



## Colofon

*CFDD INFO est le bulletin d'information du Conseil Fédéral du Développement Durable (CFDD).*

*Le CFDD donne des avis à l'autorité fédérale belge sur la politique en matière de développement durable. Le conseil organise également des activités destinées à renforcer la base sociale du développement durable.*

La reproduction d'articles du CFDD INFO avec mention de la source est autorisée.

Adresse : rue de la Charité 33, 1210 Bruxelles (Belgique)

Téléphone : +32-2-743 31 50

Fax : +32-2-743 31 59

[mail@frdo-cfdd.be](mailto:mail@frdo-cfdd.be)

<http://www.frdo-cfdd.be>

Si vous n'avez pas reçu ce bulletin d'information directement dans votre mailbox et si vous souhaitez vous y abonner gratuitement, il suffit d'envoyer un e-mail avec comme sujet « abonnement » à l'adresse ci-dessus, avec mention du nom, de l'organisation (facultatif), de l'adresse et de l'adresse mail. Merci d'indiquer également la langue dans laquelle vous désirez le recevoir (FR ou NL). Si vous ne désirez plus recevoir le *CFDD INFO*, il suffit d'envoyer un mail vide avec comme sujet «unsubscribe ».